

Image not found or type unknown



Droit d'accès aux actes notariés

Par **soizic72**, le **03/04/2013** à **11:40**

Bonjour,

Je suis en pleine succession de ma grand mère, mon père étant décédé, je fais partie des ayants-droit, je n'ai que très peu de connaissance du patrimoine de ma grand mère, et par conséquent j'aimerais avoir un accès total à l'énorme dossier que détient le notaire sur ma grand mère. est ce possible? et si oui comment faire la demande ?

Cordialement

mlle Hascoet soizic

06 45 17 81 24